

Actualités de l'inter-filière gériatrique de la région de Vienne

N° 1- avril 2012

En 2011, un état des lieux avec les différents partenaires de la filière gériatrique de la région de Vienne a abouti à la formalisation d'un diagnostic et à la rédaction d'une charte où sont répertoriés les attentes et les engagements de chacun dans une dynamique d'amélioration. Les rencontres ont permis une meilleure connaissance des partenaires entre eux. La charte de l'inter-filière gériatrique de la région de Vienne a été signée le 1^{er} décembre 2011. Deux co-animateurs ont été nommés le 26 janvier 2012 : Mme Annie BARBIER, responsable autonomie, Conseil Général 38, Isère Rhodanienne et le Dr Anne-Marie AMMEUX, gériatre coordonnatrice du réseau VISage.

Les modalités concrètes de relations entre les différents maillons de la filière gériatrique relèvent de plusieurs niveaux :

- **Publication d'une lettre** 2 à 4 fois par an, visant à faire circuler l'information en interne et à construire de la cohérence. Le comité de rédaction est le comité de filière
- **Rédaction et mise en œuvre de procédures et règles de bonnes pratiques** évoquées dans la charte ; à créer en fonction de l'évolution des besoins de l'inter filière

L'inter-filière gériatrique de la région de Vienne permet :

- A chaque **personne âgée**, quel que soit son lieu de résidence, de pouvoir accéder à une prise en charge médico-psycho-sociale, graduée, répondant aux besoins de proximité mais aussi au nécessaire recours à un plateau technique. Elle permet en respectant l'identité et les missions de chacune des composantes, d'assurer une synergie optimale des acteurs.
- De rassembler tous les **acteurs autour d'un projet médical et social de territoire**, en dénommant des partenaires qui s'engagent à mettre en place des actions afin d'assurer la qualité de la prise en charge du patient âgé selon le lieu où il se trouve.

Un certain nombre de valeurs sont adoptées par les professionnels intervenant dans la filière :

- **Les personnes âgées sont le centre du dispositif**, et non les enjeux professionnels ou institutionnels
- La prise en compte de leur **entourage** en tant qu'aidant et en tant que référent
- Le souci de l'**autonomie décisionnelle** des personnes âgées, de leur droit au risque et de leur droit au refus en tant que moyen d'exister et de faire valoir leur identité d'être humain même si l'incidence des **pathologies démentielles** est significative
- Garantir la **continuité des projets de soins et de vie** quel que soit le lieu de prise en charge, afin d'éviter les ruptures et les incohérences de prise en charge
- Cette charte engage dans un travail en **interdisciplinarité, coopération et confiance partagée** ce qui sous-entend la connaissance et le respect des champs de compétence et des fonctions de chaque professionnel intervenant, soit dans le champ sanitaire, soit dans le champ médico-social
- Accompagnement dans la période de **fin de vie** qui nécessite parfois des soins palliatifs ou de support

Travaux en cours : des groupes « métiers » sont actuellement en place et se réunissent régulièrement, afin d'améliorer la continuité des projets de vie et de soins de la personne âgée :

- Groupe du CH de Vienne : animateur Dr Eric KILEDJIAN, chef de pôle des services de gériatrie, CH Vienne
- Groupe EHPAD : animatrice Mme Corinne DUCHARNE, directrice de l'EHPAD « Les Colombes »
- Groupe « professionnels du domicile », représenté par le CA du réseau VISage.
- Groupe SSR et Hôpitaux locaux : animatrice Dr Magali DELMONT, rééducateur, CH Vienne
- Groupe « guichet intégré » : animatrice Mme Virginie GIRAULT, pilote MAIA
- Groupe SSIAD : animatrice Mme Annie GRABARCZYK, coordinatrice SSIAD de Vienne

Résultats déjà obtenus :

- Rencontre entre les urgentistes et les EHPAD, afin d'améliorer le retour en EHPAD, en post-urgences (coordination téléphonique, ordonnance et avance de médicaments, informations données aux IDE et si pas d'IDE retour différé au lendemain)
- Fiche de liaison IDE hôpital-ville : meilleure traçabilité des événements pendant le séjour hospitalier, et transmissions d'informations sur le nouveau plan de soins.

Il reste encore de nombreuses pistes de travail, et votre participation à tous sera la bienvenue.